

# Dispositif d'écomobilité scolaire :

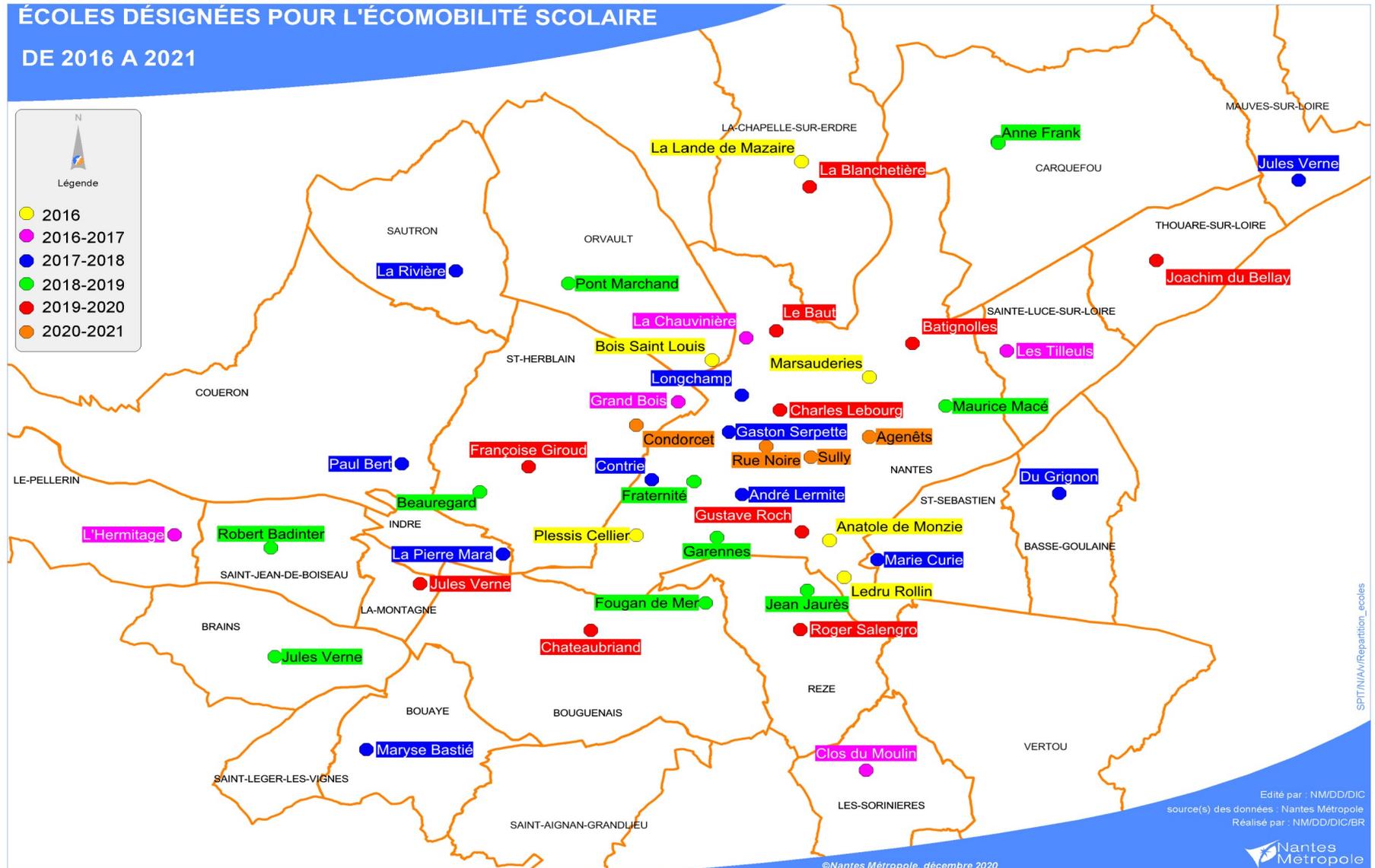
23 Mars 2021 webinaire Cerema-Rue de l'Avenir



Réalisation : Service des Mobilités Actives (SMA)

# Dispositif écomobilité scolaire

Au 31/12/2020 : 47 écoles sont entrées dans le dispositif



# Un constat

Le déplacement domicile-école est, pour de nombreuses familles, le premier trajet dans la chaîne des déplacements d'une journée.



90 % des parents résident dans un périmètre de moins d'un kilomètre autour de l'école élémentaire de leur enfant (source INSEE)

Aujourd'hui les entrées et sorties des écoles sont sources :

- de tension entre les parents
- de gêne pour les riverains
- d'insécurité pour les enfants venant à pied et à vélo dans ce flux de véhicules



# Des objectifs

- Améliorer le taux de venue à pieds et à vélo dans les écoles primaires.
- Renforcer le sentiment de sécurité pour l'ensemble des déplacements
- Dispositif à destination des seules écoles primaires car l'apprentissage de la mobilité durable doit se faire dès le plus jeune âge. Ces modes doux perdureront ensuite pour se déplacer



- Une sélection d'une dizaine d'écoles par an sur la base du volontariat des communes.
- Un dispositif qui pourra monter en puissance au regard du bilan des premières expériences.

# Des bienfaits

**Pour la santé :** Il s'agit d'un fort enjeu de santé publique. Des études montrent que 60 minutes d'activité physique par jour à intensité modéré est bon pour la santé.



- Lutte contre l'obésité
- Fortifie le cœur et les poumons
- Facilite une croissance harmonieuse chez l'enfant
- Renforcement des os
- Meilleurs résultats à l'école
- Augmente la qualité de vie
- Meilleure qualité de l'air



**Pour une ville apaisée :**

- Moins d'incivilités et de tensions aux abords de l'école
- Davantage d'échanges possibles entre parents ou élèves grâce à leur pratique de la marche et du vélo

# Les éléments du diagnostic

- **La desserte tous modes de l'école :**
  - Circulation VL : Flux et vitesses dans le périmètre immédiat de l'école
  - Modes doux : maillage cyclable existant, maillage piéton
  - Les conditions de stationnement tous modes dans et aux abords de l'école
  - La desserte TC
  - L'accidentologie
  - L'accessibilité des cheminements PMR au regard des PAVE.
- **Les taux de venues par mode à l'école :**
  - A partir d'un questionnaire distribué aux parents et d'une approche de terrain
- **L'avis de la communauté enseignante et des parents d'élèves sur les problématiques rencontrées.**



**Domicile-école : comment vous déplacez-vous ?**

Favoriser les déplacements doux (vélo, marche à pied, ...) est une préoccupation majeure pour Nantes Métropole.

Dans le cadre de la ville apaisée, des plans de mobilité d'établissement scolaire vont être définis pour encourager la venue à l'école à vélo ou à pied.

Afin de mieux comprendre vos habitudes de déplacements sur les trajets domicile-école, nous vous proposons de répondre à cette enquête réalisée par Nantes Métropole et votre établissement scolaire.

Notre objectif : trouver ensemble les moyens de favoriser la mobilité douce sur les déplacements domicile-école.

Questionnaire disponible sous : [www.enquetemobilité.fr](http://www.enquetemobilité.fr)  
(Enquête sur les trajets domicile-école)

- ▶ Répondre à cette enquête ne vous prendra pas plus de 10 minutes.
- ▶ Les résultats sont anonymes.
- ▶ Une synthèse vous sera communiquée lors des conseils d'école.

## Un plan de préconisations

Nantes Métropole propose à l'arbitrage des villes des aménagements aux abords de l'école. Ils peuvent être divers :

- Renforcer la signalétique verticale et au sol
- Aménagements pour améliorer l'accès PMR, élargir des trottoirs, mise aux normes des traversées piétonnes, suppression de stationnements automobiles pour dégager des cônes de visibilité....
- Lutter contre le stationnement anarchique sur trottoir par la pose de potelets ou barrières...
- Amélioration d'un parvis (élargissement, renfort d'appuis vélo, de barrières, d'appuis ischiatiques, de bancs...) pour rendre cette espace d'attente plus convivial aux parents.
- Création d'une aire piétonne temporaire le matin ou d'une zone de rencontre
- Un volet d'animations à disposition des écoles



Le stationnement vélo et trottinette dans l'enceinte de l'école relève de la ville.

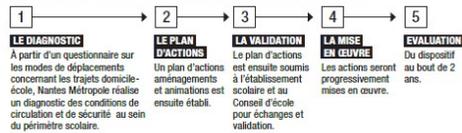
# Flyer de communication

## L'écobilité scolaire, c'est quoi ?

Ce dispositif invite à repenser les déplacements des élèves vers leur école afin de réduire l'usage de la voiture particulière en faveur de pratiques plus sûres, moins polluantes et plus conviviales telles que le vélo, la trottinette, la marche ou les transports collectifs.

## Comment se déroule-t-il ?

Plusieurs étapes sont nécessaires à la réalisation d'un plan d'écobilité scolaire



## 4 bonnes raisons de venir à l'école à pied ou à vélo.



Pour favoriser une ville apaisée et conviviale :

Se déplacer autrement qu'en voiture permet de profiter différemment de la ville : les enfants et leurs parents redécouvrent leur quartier. C'est aussi plus de convivialité et un moyen de connaître d'autres parents, ses voisins...



Pour une ville durable :

Moins de voitures dans les rues diminue le bruit, la pollution et améliore le cadre de vie.



Pour les bienfaits de l'exercice physique :

La marche et le vélo sont des activités physiques qui profitent aussi bien aux enfants qu'aux accompagnateurs. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande de pratiquer une demi heure par jour une activité physique modérée. Pensez-y !



Pour appréhender la sécurité routière :

Moins de voitures devant l'école, c'est plus de sécurité pour tous. Aller tous les jours à l'école, à pied ou à vélo permet également aux enfants d'acquies l'autonomie et le comportement adapté à avoir dans la rue : respecter le sens de circulation, apprendre à traverser...



## L'école des Grands Bois adopte l'écobilité !

« Comment favoriser la venue des parents et des enfants à l'école à pied, à vélo, à trottinette ? »

C'est la question que se posent Nantes Métropole et la Ville de Saint-Herblain à travers le dispositif d'écobilité scolaire.

### L'objectif :

Proposer et mettre en œuvre, en lien avec les parents et l'équipe scolaire, un plan d'actions permettant de favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, trottinette, ...) pour venir à l'école.

Ce dispositif expérimental s'intègre au nouveau Plan Vélo de la Métropole. D'ici 2020, ce sont près de quarante écoles qui auront intégré la démarche à l'échelle de l'agglomération nantaise.

Chaque plan d'écobilité scolaire est différent. Il s'adapte à l'école, au quartier, aux parents et aux enfants.

Nantes Métropole  
2 cours du Champ de Mars  
44923 Nantes Cedex 9  
Tél. 02 40 99 48 48  
Fax 02 40 99 52 99  
[www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)

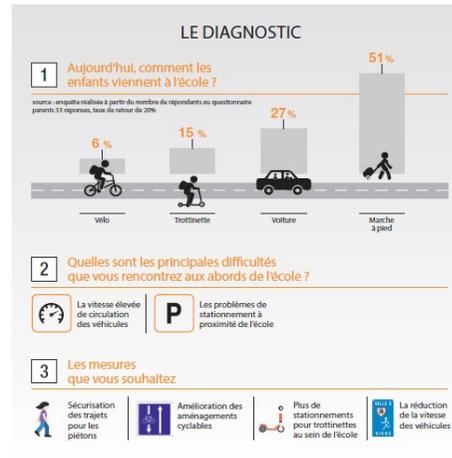


## Exemple de la plaquette pour Grands Bois

Un flyer A5 avec logo de la ville et de la Métropole :

- A destination des parents d'élèves, des enseignants et des riverains
- Présente la philosophie du dispositif
- Retour sur l'enquête auprès des parents
- Rappel l'historique du processus
- Présentation des nouveaux ou futurs aménagements

## Votre école a intégré le dispositif d'écobilité scolaire en novembre 2016



## De nouveaux aménagements pour rendre l'accès à l'école plus sûr et plus confortable

Suite au diagnostic réalisé, Nantes Métropole et la Ville de Saint-Herblain ont établi un plan d'actions pour améliorer les conditions d'accès à l'école en modes doux. De nouveaux aménagements seront proposés dans le cadre de la requalification de l'axe Chevigny - Grand Bois par Nantes Métropole d'ici 2020.

Venir à pied, à vélo ou à trottinette devient ainsi plus sûr et plus confortable tant pour les enfants que pour les parents.





- Octobre 2017 : Mise en place d'un partenariat avec l'inspection académique sur le dispositif d'écomobilité scolaire.
- Echanges en commun autour des écoles proposées par les villes, même si le choix final relève de ces dernières.

### **Objectifs :**

→ Mobiliser davantage les équipes pédagogiques pour qu'elles intègrent les animations de l'écomobilité scolaire dans leur projet d'école pour l'année à venir.

### **Moyens :**

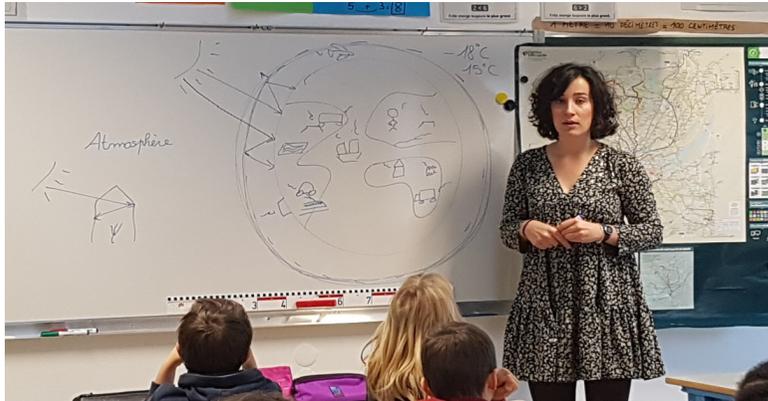
→ Notre interlocutrice qui anime la commission « éducation au développement durable », nous fait un retour sur la disponibilité et la motivation des équipes pédagogiques pour intégrer le dispositif d'écomobilité scolaire.

→ Elle organise deux journées de stage (une journée en octobre et en mars) pour présenter le dispositif aux équipes enseignantes : jeux de rôle, questionnaires et échanges autour du développement durable, présentation du dispositif et du catalogue des animations...sont au programme de ce stage.

Depuis la mise en place de ce partenariat, les équipes pédagogiques sont plus motivées et s'emparent davantage des animations qui sont proposées par Nantes Métropole.



Un catalogue d'animations gratuites sont proposées aux équipes pédagogiques des écoles du dispositif.



Animations découverte transports et déplacements par Ecopôle et son réseau



Visite de la Zone à Trafic Limité

Emile le Serpent Mobile à Couëron :  
école Paul Bert (Mai 2018)



Animations de pratique  
du vélo avec Place au  
vélo (CM1)



Animation avec l'association Prévention Routière 44 pour  
l'attestation de la pratique du vélo (CM2)



Jules Verne – Mauves sur Loire  
le **vendredi 25 mai** (10h-18h)  
Stand de Nantes Métropole sur l'offre de  
mobilité ; parcours de maniabilité avec  
PAV



Pour une Ville  
plus Sûre et plus  
Agréable à Vivre

## Rue de l'Avenir Grand Ouest

Deux Rues aux enfants en 2019 sur des  
écoles du dispositif écomobilité

- Ecole Contrie (Nantes)  
Samedi 27 avril 2019 (10h-16h)
- Ecole Beauregard (St-Herblain)  
Samedi 28 Septembre 2019



Rue Beauregard – 28 septembre 2019



Rue de la Petite Reine – 27 avril 2019



Rue Beauregard – 28 septembre 2019

## Le Recueil de Bonnes Pratiques

Une commande spécifique afin de :

- Mettre en valeur ce qui a bien fonctionné
- Permettre la reproductibilité des dispositifs exemplaires
- Valoriser à l'extérieur les actions menées sur les écoles

Six actions ont été retenues pour ce recueil :

- Ecole Bois Saint Louis à Orvault : expérimentation du Métropiéton et aire piétonne temporaire
- Ecole Anatole de Monzie à Nantes : animation du temps fort
- Ecole Pierre Mara à Indre : accompagnement d'une concertation
- Ecole Longchamp à Nantes : aménagement d'un parvis devant l'école
- Ecole Jules Verne à Mauves sur Loire : une journée d'éducation au vélo
- Ecoles Paul Bert de Couëron et Grands Bois de St-Herblain : animation autour du défi « Emile le Serpent Mobile »

Ce document sera finalisé en 2021 et il devrait intégrer aussi les enseignements du bilan à l'issue du 1<sup>er</sup> dispositif d'écomobilité scolaire.



# Une évaluation lancée sur trois écoles via un questionnaire

Janvier 2021

Enquête Mobihilis - Transway - Enquête d'évaluation du dispositif

## Enquête d'évaluation du dispositif écomobilité scolaire

Dans le cadre de son plan vélo 2014-2020, Nantes Métropole a développé un dispositif expérimental d'écomobilité scolaire.

Son objectif :

Proposer et mettre en œuvre, en lien avec les parents et l'équipe éducative, un plan d'actions permettant d'apaiser les abords de l'école et favoriser la possibilité de s'y déplacer en modes actifs (à pied, à vélo, à trottinette), en transports collectifs ou covoiturage.

Votre école a bénéficié de l'accompagnement en 2017-2018, et même si votre enfant n'était pas scolarisé à cette époque dans l'école, votre avis nous intéresse car Nantes Métropole souhaite aujourd'hui mesurer l'impact du dispositif.

Répondre à cette enquête ne vous prendra pas plus de 10 minutes.

Les résultats sont anonymes.



Il y a 22 questions dans ce questionnaire

Les retours du questionnaire sont en cours d'analyse.

L'objectif est d'analyser les satisfactions, les manques, les attentes des parents, enfants et équipes pédagogiques pour améliorer le futur dispositif, et écrire le marché 2022-2026.

Résultats lors du séminaire-bilan de juin 2021.

## Financement du dispositif et des travaux

### Par Nantes Métropole :

- ▶ Le travail du bureau d'études (diagnostic, préconisations, concertations, évaluations...) : environ 10 000€ par école soit un budget de 100 000€/an
- ▶ Les animations : entre 60 et 80 000€ par an
- ▶ Les petits travaux de proximité sont pris en charge par les pôles de proximité de Nantes Métropole
- ▶ Les travaux importants (ex : élargissement d'un parvis, de trottoirs, reconfiguration de la rue de l'école dans le cadre d'une requalification plus large d'un secteur) sont programmés dans le cadre de l'enveloppe PPI (programme pluriannuel d'investissement) dont les villes disposent auprès de Nantes Métropole. Ce sont donc à elles d'arbitrer sur le choix ou non d'engager ces travaux sur leur Enveloppe PPI.

### Par les villes :

- ▶ Les aménagements dans l'enceinte de l'école concernant les Stationnements des vélos et trottinettes.

